

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 5

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

valeur, « Le travail de jour dans les fabriques » de M^e Laissue, avocat à Berne, et « L'accroissement de nos essences forestières principales » de M. Farron, inspecteur cantonal des forêts à Neuchâtel. Les experts, auxquels ils furent soumis, sont arrivés à la conclusion que les deux travaux présentent un intérêt scientifique et pratique indéniable. Dans sa séance de la veille, le Comité de l'association, se fondant sur les rapports des experts, avait décidé d'allouer à chacun des auteurs un prix de 1000 fr.

Le travail de M. Laissue fut présenté à l'assemblée générale par M. le D^r F. Schaller et celui de M. Farron par M. F. Reusser. C'est par acclamations que le prix de 1000 fr. fut voté aux deux lauréats.

Le programme d'activité fut rapidement esquissé par le président. Les affaires en cours seront poursuivies. M. J. Cerf, ingénieur agronome, Delémont, avait proposé par écrit que l'ADIJ nomme une commission d'étude pour examiner quelles répercussions aurait l'installation de places d'exercice pour blindés dans le Jura. M. Cerf, présent à l'assemblée, développe encore une fois sa proposition. La veille au soir le Comité l'avait accepté pour étude et l'assemblée se rallia tacitement à la décision du Comité.

A 11.40 h., les délibérations purent être closes et une partie non officielle commença par deux exposés de 20 minutes chacun, le premier de M. René Fell, directeur de l'Office du tourisme de Bienne, qui nous parla de Bienne, centre économique et le second de M. le Professeur Kuenzy, sur Bienne, ville bilingue. Les deux orateurs ont su en peu de temps traiter à fond des questions qu'ils connaissent tout particulièrement bien. Ils furent vivement et longuement applaudis. Leurs exposés seront publiés dans un prochain bulletin.

Puis ce fut l'apéritif offert par la ville de Bienne au foyer du théâtre, suivi du banquet à l'Hôtel Elite, où M. le D^r Virgile Moine, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement à l'ADIJ en relevant combien l'activité de l'association était utile et féconde.

L'après-midi fut consacré à la visite de la vieille ville sous la conduite de M. Werner Bourquin. Nul plus que lui ne sait animer et faire parler les vieilles pierres et il nous a semblé vivre quelques heures dans des siècles révolus, au contact de personnages, hommes et femmes, qui effectivement ne sont pas morts tout à fait.

La rédaction.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Le rapport d'exercice des Verreries de Moutier S.A. — Le bénéfice de l'exercice 1955 est de Fr. 277,000.—. Le dividende reste le même, soit de 7 %. Ce résultat favorable a permis de procéder à des amortissements substantiels.

Les perspectives dans l'industrie du verre restent favorables. Il est à présumer que pour l'année en cours l'écoulement de la marchandise se fera sans difficulté. Les locaux de Verres industriels S.A. à Moutier sont devenus trop exigus. Il a été décidé d'agrandir l'ensemble de l'usine pour permettre une fabrication plus rationnelle, selon les principes les plus modernes. Les travaux de construction ont commencé et dureront environ une année.

...et celui de la Société des usines Louis de Roll S.A. — L'assemblée générale ordinaire de la Société des usines Louis de Roll S.A. a eu lieu dernièrement à Soleure.

Elle a approuvé le rapport de gestion et les comptes selon proposition du conseil d'administration. Le bénéfice net de Fr. 6,181,227.— a été réparti comme suit : Versement au fonds de réserve, Fr. 423,448.— ; versement au fonds d'occasions de travail, 1 million ; versement à titre de dividende, à raison de Fr. 600.— par action, Fr. 3,840,000.— ; enfin, versement au fonds de prévoyance, Fr. 500,000.— et report à compte nouveau, Fr. 417,779.—.

* *

Vers une nouvelle gare à Moutier. — C'est à une majorité massive que le corps électoral de Moutier a accepté le projet de versement d'une subvention de Fr. 180,000.— pour la construction d'une nouvelle gare. Ainsi, il n'y a plus d'obstacle et il est à souhaiter que les travaux commenceront le plus vite possible.

* *

Le rapport annuel des CFF. — Durant l'année 1955, le réseau national a transporté 208,4 millions de personnes, ce qui fait 1,9 % de plus qu'en 1954. Le service des bagages, des colis express, de la poste, des animaux vivants et des marchandises a augmenté plus encore, puisque les quantités transportées, 23,5 millions de tonnes, représentent une différence de plus de 11,8 %. Dans le service des voyageurs, en dépit d'une concurrence croissante, le record de 1947 a de nouveau, à peu de choses près, été atteint. Pour ce qui est du service des marchandises, on enregistre, en 1955, le meilleur résultat connu depuis la constitution des Chemins de fer fédéraux.

Les recettes du service des voyageurs ont atteint 315,1 millions de francs, ce qui fait une augmentation de 3,3 % par rapport à 1954. Pour l'ensemble du trafic des marchandises, les recettes se sont élevées à 457,2 millions de francs, ce qui fait 10,6 % de plus. L'un et l'autre montants constituent des records. L'ensemble des recettes de trafic provient pour 40,8 % (1954 : 42,5 %) du service des voyageurs et pour 59,2 % (57,5) du service des marchandises. Le produit d'exploitation, 839,4 millions de francs, a pour contre-partie une charge d'exploitation de 569,4 millions de francs. L'augmentation a été plus forte pour le produit que pour la charge. Aussi l'excédent d'exploitation, 270 millions de francs, dépasse-t-il de 15 % environ celui de 1954.

Après avoir comblé l'arriéré d'amortissements et consolidé ainsi la situation financière de l'entreprise (ayant auparavant éteint les non-valeurs figurant au bilan pour 60 millions de francs), mis 6 millions de francs en réserve pour améliorer les installations de trafic routier, le conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice net, restant après versement à la réserve légale, du montant de 17,250,650.29 fr. comme il suit :

Pour le service de l'intérêt de 4 % du capital de dotation, 16,000,000 de francs ; à compte nouveau, 1,520,650.29 fr.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S.A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source